

Partenariat

En échange de leur soutien financier, les partenaires ont la possibilité de mettre leur logo en avant sur les divers supports du club.



Supports de communication proposés :

- Tenues
- Minibus (3)
- Tentes installées lors des événements
- Internet : Sites de la section et du Club des Sports
- Instagram

Mécénat

Ouvert aux particuliers et aux entreprises, le mécénat est considéré comme un don par les services fiscaux.

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts

Exemple :

- | | |
|------------------------|-------|
| ▪ Montant du don : | 100 € |
| ▪ Réduction d'impôts : | 66 € |
| ▪ Coût réel: | 34 € |